

LaScArBx

Appel à projets 2011

Lettre de cadrage

novembre 2011

1. Contexte et objectifs

L'objectif de ce premier appel à projets interne est de faire entrer le Labex dans sa phase active en favorisant l'émergence de projets interdisciplinaires innovants, **en rapport étroit** avec les thématiques du Labex. L'enveloppe dont nous disposons pour ce premier AAP (330 k€) et l'obligation de résultats à laquelle nous sommes soumis (première évaluation du Labex à deux ans) nous imposent de privilégier les projets immédiatement opérationnels et d'en limiter la durée à deux ans (24 mois). Il est prévu toutefois d'accroître sensiblement le budget affecté à ces appels à projet dès l'année 2 du Labex.

2. Conditions d'éligibilité des projets

- Rapport étroit avec les Axes thématiques du Labex
- Seules les équipes constitutives du Labex sont financées par cet AAP ; cependant les projets présentés peuvent –et c'est même souhaitable– associer d'autres équipes françaises et/ou étrangères, à condition que ces dernières mettent à disposition des moyens humains, matériels et financiers.
- La durée des projets est limitée à 24 mois (janvier 2012- décembre 2013)
- Dépenses éligibles : *fonctionnement* (missions, consommables, petit matériel, prestations, gratifications de stagiaires), *salaires* (vacations, contrats CDD type ITA), petit et moyen équipement (coût inférieur à 10 000 euros)
- Dépenses non éligibles (pour ce premier AAP) : équipement mi-lourd, allocations doctorales et post-doctorales
- Les projets doivent comporter un volet pédagogique et /ou un volet valorisation

3. Expertise des projets (dans le cadre de ce premier AAP)

- Tous les projets doivent être adressés par courrier électronique avant le 10/12/2011 aux membres du Directoire du Labex (V. Fromentin, P. Guibert, B. Maureille, D. Barraud)
- Tous les projets feront l'objet d'une évaluation par **deux experts**. Dans le cadre de ce premier AAP et pour répondre à une situation d'urgence, ces deux experts seront désignés par le Directoire du labex :
 - 1) pour le premier : parmi les membres du Conseil scientifique du Labex (élargi si besoin à des experts extérieurs)
 - 2) pour le second : parmi les membres du Comité de Pilotage du Labex (Steering committee)
- Le Comité de pilotage établira l'interclassement des projets en fonction des expertises et après délibération. Les résultats seront connus au plus tard le 30 janvier 2012.

Valérie Fromentin, Pierre Guibert, Bruno Maureille